



CHAMPIONNAT DE PITCH AND PUTT

Ce règlement complète les règlements généraux de la FF Golf et de la ligue
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Epreuve non-fumeurs

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Clubs du CTGPA affiliés, avec terrain.

Ouvert à tous les joueurs et joueuses sans restriction d'index et de toutes catégories licenciées *FF Golf* et membres de l'association sportive du club représenté.

ENGAGEMENTS

Sur le formulaire d'inscription aux épreuves par équipes du CTGPA, cocher la case "Souhaite participer au Championnat par équipes de Pitch and Putt".

Dès lors la commission sportive inscrira le club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant la date de l'épreuve.

Les équipes seront constituées de 3 joueurs, la mixité est possible.

Chaque club pourra inscrire 3 équipes au maximum, l'inscription des joueurs de l'équipe sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant l'épreuve.

L'inscription des équipes est gratuite pour la saison 2022.

REGLES & FORME DE JEU

Les joueurs (ses) seront regroupés en 1 seule série.

Les règles du jeu de golf sont applicables, y compris sur le nombre de clubs maximum et l'utilisation de tees conformes. Ces joueurs pourront utiliser le nombre de club qu'ils désirent conformément à la règle R4-1b des règles de golf.

Formule de jeu : STROKEFORD Par +4 / Brut/18 trous/simples (*Pour chaque trou, si la balle n'est pas rentrée après le 6^{ème} coup, on ramasse et on note 7 sur la carte*)

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe et l'Age.

DEROULEMENT & DROIT DE JEU

Ce championnat se déroulera sur 4 épreuves et sur 4 terrains différents. Mauriac – Charade - St Pourçain Sioule Val d'Auzon

Chaque épreuve se déroulera le samedi ou le dimanche matin au choix du club recevant, le rendez-vous sur le site est à 9h30 pour un départ en shot gun à 10H00

Le club hôte pourra organiser un repas après la compétition, il devra en avertir les clubs participants bien avant la date de la compétition, chaque club ou chaque joueur devra réserver ses repas.

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu avec repas qui ne devra pas excéder 40€

Un capitaine par club collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition au moment de la récupération des cartes.

CLASSEMENT

Classement équipes : la somme des 2 meilleurs scores déterminera le classement des équipes.

On attribuera le plus mauvais score du jour à chaque équipier (ère) manquant d'une même équipe afin que l'équipe participe au classement du jour

✓ *En cas d'égalité les équipes seront départagées par la meilleure des cartes non prises en compte.*

Classement général : la somme des points de la meilleure équipe par club à chaque tour, déterminera le club champion.

En cas d'égalité le départage s'effectuera par le club qui aura engagé le plus grand nombre de féminines pour disputer ce championnat et si l'égalité subsiste le plus grand nombre de joueurs de – 18ans déterminera le club vainqueur du championnat.

RECOMPENSES

Un trophée récompensera le club classé 1^{er} à l'issue des 3 tours



CLUBS ENGAGES

Saint Pourçain sur Sioule – Montpensier – Sainte Agathe – Mauriac – Charade – Riom – Val d'Auzon

CALENDRIERS

<i>DATES</i>	<i>LIEU</i>
<i>Dimanche 8 mai</i>	Val d'Auzon
<i>Samedi 25 juin</i>	St Pourçain sur Sioule
<i>Samedi 10 septembre</i>	Charade
<i>Samedi 01 octobre</i>	Mauriac